



COMMUNiqué DE PRESSE

La table ronde de la société civile appelle à renforcer le rôle des femmes dans le secteur forestier

*Membres et partenaires contribuent 3,8 millions \$EU
lors de la 54e session du Conseil international des bois tropicaux*

YOKOHAMA, JAPON, 8 novembre 2018: Le rôle des femmes dans la gestion des forêts et autres ressources naturelles ne saurait plus longtemps être omis ou nié, a déclaré M^{me} Rosalie Matondo, Ministre de l'économie forestière de la République du Congo, dans une [vidéo](#) présentée à l'occasion d'une table ronde sur les femmes, la foresterie et l'OIBT, qui s'est tenue lors de la 54^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT).

«Nous ne devons pas oublier que les femmes représentent plus de la moitié de la population de notre planète Terre», a dit M^{me} Matondo. «Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons faire le choix d'une gestion inclusive des ressources naturelles, qui prenne en compte tous les acteurs, aussi bien dans les forêts communautaires que dans les zones riveraines des concessions d'exploitation forestière ou encore dans les concessions de conservation de la biodiversité.»

«Le principe du développement de ces concessions et la certification des forêts représentent les garanties pour... que les collectivités rurales et les populations autochtones seront prises en compte dans le partage des bénéfices issus de l'exploitation des ressources forestières et, à ce moment-là, il n'est plus question d'oublier ou de nier les femmes», a-t-elle poursuivi.

Une autre panelliste, M^{me} Cécile Bibiane Njebet, présidente du Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), a expliqué que les femmes se trouvaient au bas de la pyramide hiérarchique du secteur forestier, dans le sens où elles sont surreprésentées chez les petits opérateurs de la gestion des forêts, mais radicalement sous-représentées chez les superviseurs, les coordinateurs et les propriétaires.

«Les femmes ont un accès très limité aux ressources forestières, à la terre, aux technologies, aux ressources financières, à la formation et à l'information, et exercent aussi peu de contrôle à cet égard. Elles sont également peu sensibilisées à leurs droits, a ajouté M^{me} Njebet. «Il faut que cela change.»

Entre autres choses, M^{me} Njebet a préconisé que les pays membres du Conseil encouragent leurs organismes gouvernementaux à faire usage des récemment adoptées Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes afin de relier la foresterie et l'égalité hommes-femmes avec l'Objectif de développement durable 5, qui a trait à l'égalité des sexes, et aux autres mécanismes de l'Organisation des Nations Unies se rapportant à l'autonomisation des femmes.

M^{me} Delphine Ahoussi, présidente de MALEBI, une association de femmes en Côte d'Ivoire, a décrit comment un projet de l'OIBT mis en œuvre dans des villages riverains de la forêt classée d'Ahua avait permis, grâce à l'agroforesterie, aux femmes de restaurer des surfaces de forêt dégradée, permettant ainsi d'augmenter le couvert forestier; d'améliorer leur sécurité alimentaire; et de réduire la pauvreté chez les communautés locales. Les membres du Conseil ont pu visionner une vidéo récemment réalisée dans le cadre de ce projet.

M^{me} Adi Estela Lazos Ruiz a évoqué un processus mis en place par la municipalité de Jamapa, au Mexique, avec le concours d'un projet de l'OIBT, destiné à accroître la participation des femmes au secteur forestier officiel.

«Il est certes essentiel de connaître l'importance des services écosystémiques que procure la forêt et de la participation active des populations à leur maintien, mais ce n'est pas suffisant à long terme», a-t-elle observé.

«Femmes et hommes ont besoin de se sentir habilités pour passer à l'action. Les femmes sont

généralement le cœur de la famille, car ce sont elles qui maintiennent son unité et qui éduquent les enfants, de sorte que travailler avec les femmes est un moyen de transformer une communauté.»

M^{me} Françoise Van de Ven a retracé le parcours de sa carrière dans le secteur forestier, tout d'abord en Belgique, puis en Afrique.

«Lorsque vous êtes une femme dans le commerce du bois, vous devez connaître votre activité sur le bout des doigts», a-t-elle remarqué. Elle est aujourd'hui la Secrétaire générale de l'Union des forestiers industriels du Gabon et aménagistes (UFIGA).

Pour terminer, M^{me} Jennifer Conje, du Service forestier américain, a déclaré que les questions d'ordre sexospécifiques dans le secteur forestier n'étaient pas propres aux pays tropicaux en développement, mais qu'on les retrouvait aussi dans les pays développés. Elle a parlé de l'initiative actuellement lancée par le Service forestier américain, «*Stand Up For Each Other*», qui vise à rappeler qu'il incombe à chacun de protéger autrui contre l'intimidation, le harcèlement et les représailles de toute nature que ce soit.

M^{me} Conje a également partagé son expérience personnelle quant aux défis et opportunités qu'elle a pu rencontrer en tant que femme active dans le monde forestier.

M^{me} Sheam Satkuru, du Secrétariat de l'OIBT, qui animait cette table ronde, a remarqué que les présentations avaient montré ce que des femmes autonomes étaient capables d'accomplir au sein de leur communauté et du secteur forestier. L'Organisation est animée de la volonté ferme d'appliquer pleinement les *Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* à l'ensemble de ses travaux, avec les nombreux avantages qui en résulteront.

Déclaration du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)

Dans une déclaration aux membres du Conseil, la porte-parole du GCSC, M^{me} Jacqueline Gogwon-Gwet, du REFACOF au Cameroun, a félicité le Conseil et le Secrétariat pour l'opportunité donnée au GCSC d'organiser une table ronde sur le rôle des femmes s'agissant de réaliser les objectifs de l'OIBT. Le GCSC a vivement incité le Conseil à inscrire des manifestations plénières du GCSC à l'ordre du jour du Conseil.

«Nous pouvons travailler ensemble sur des sujets intéressant les deux parties afin de guider les délibérations du Conseil et d'y contribuer des apports », a dit M^{me} Gogwon-Gwet. Le GCSC a également appelé les membres de l'OIBT à davantage impliquer les parties prenantes dans l'élaboration des politiques au niveau national, a-t-elle ajouté.

Dans sa déclaration, le GCSC s'est toutefois dit déçu que plusieurs pays de membres de l'OIBT n'eussent pas acquitté leur quote-part, et a évoqué diverses autres questions, dont le besoin de diffuser et d'appliquer les *Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes*.

M^{me} Gogwon-Gwet a observé que le GCSC «encourageait vivement le Conseil à veiller à ce que des ressources adéquates soient mises à disposition afin d'assurer la participation permanente de la société civile et des femmes aux délibérations du Conseil».

Il est encourageant pour le GCSC de constater que le Conseil a donné son appui ferme à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de levée de fonds, a dit M^{me} Gogwon-Gwet, et il souhaiterait figurer au nombre des partenaires impliqués dans le pilotage de toute initiative de levée de fonds.

Les présentations de la table ronde sont disponibles [ici](#).

Membres et partenaires contribuent 3,8 millions \$EU

Des contributions volontaires totalisant 3,83 millions \$EU ont été annoncées ou confirmées lors de la session du Conseil. Ce montant inclut la confirmation d'une enveloppe d'environ 1,24 million \$EU qui avait été annoncée par le Gouvernement de l'Allemagne lors de la session précédente en 2017. Ces fonds seront utilisés pour mettre en œuvre un éventail d'activités du Programme de travail biennal de l'Organisation.

L'OIBT a accordé une bourse à 22 candidats, dont six femmes, de douze pays membres producteurs, pour un montant total proche de 140 000 \$EU.

À cette session, les donateurs furent l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique et la République de Corée.

Durant la séance consacrée aux annonces de financement, l'Union européenne a indiqué qu'elle envisageait de contribuer 300 000 euros environ à des activités du Programme de travail biennal, ce qu'elle espérait pouvoir confirmer d'ici à la fin de 2018.

Autres

Le Conseil a adopté plusieurs décisions, ayant essentiellement trait à des mesures d'ordre administratif et à la levée de fonds, qui ont pour but de générer des ressources accrues pour remplir le mandat de l'OIBT. Le Conseil a adopté la *Politique de l'OIBT en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme*, et est parvenu à une décision sur la question de la rotation dans le cadre de la sélection du Directeur exécutif.

Un délégué du Forum des Nations Unies sur les forêts a fait une déclaration devant le Conseil.

Le délégué du Japon a annoncé son invitation au Conseil concernant la tenue de sa 56^e session à Yokohama, au Japon, en 2019. La 55^e session se tiendra à Lomé (Togo), du 2 au 7 décembre 2019.

Toutes les décisions prises durant la session, ainsi que les autres documents du Conseil, y compris les états financiers, seront mis en ligne sur le site web de l'OIBT dans les prochains jours.

Le Conseil international des bois tropicaux se réunit au moins une fois par an pour débattre de diverses questions inscrites à l'ordre du jour, qui ont pour but de favoriser la gestion durable des forêts tropicales et le commerce de bois tropicaux produits en mode durable.

L'actualité journalière de la 54^e session du Conseil international des bois tropicaux est disponible sur:
www.itto.int/ittc-54

La couverture de la session par le Earth Negotiations Bulletin est disponible sur:
<http://enb.iisd.org/forestry/itto/ittc54>